Livret d’accueil

Reconversion CPF / Catherine Bos / Conseillère en évolution professionnelle - Bilan de compétences
710 impasse de La Fusterie, 24560 Conne-de-Labarde - 07 86 58 56 51 - catherinebos@reconversioncpf.fr
Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro 75240201024 auprès de la préfète de la Nouvelle-Aquitaine
SIRET 444 736 128 00026 - Qualiopi 2025 - APE 8559 A - **www.reconversioncpf.fr**

Sommaire

1. Présentation de l'Organisme de Formation 3
1.1. Programme détaillé de l'ensemble de l'offre 3
1.2. Le déroulement du bilan se décompose en 3 phases distinctes 4
2. Considérez le changement comme une opportunité ! 5
3. Se préparer au changement 5
3.1. Se préparer au changement professionnel 5
3.2. Changer de vie professionnelle pour quelque chose de mieux 6
3.3. Prenez les rênes de votre vie professionnelle 7
3.4. Le changement 7
3.5. Prenons le temps de réfléchir 7
3.6. Un accompagnement sur mesure 7
4. Pourquoi vous avez raison de vouloir changer 9
4.1. Être en accord avec soi-même !!! 9
4.2. Transmettez le bonheur ! 10
4.3. Changer, c'est être libre 10
4.4. Libérez votre vie professionnelle ! 10
4.5. « Rien n'est permanent sauf le changement » (Héraclite) 11
5. Les 4 obstacles au changement 11
5.1. Je veux... ou je ne veux pas changer de vie professionnelle ? 11
5.2. Marre du train-train ? Et si vous repreniez le contrôle ? 12
5.3. Ne vous en faites pas une montagne : osez le bilan de compétences 12
5.4. Mon entourage 13
6. Les 3 façons de changer (ou de ne pas changer) 14
6.1. Ne pas changer 14
6.2. Changer vous-même 14
6.3. Changer de vie 14
7. Nature de l'enquête terrain 15
8. Indicateur de performance 16
9. Fiche annulation, rupture de parcours et réclamation 17
10. Règlement intérieur 20
11. Ressources pédagogiques 22
12. Méthodes mobilisées dans un bilan de compétences 23

1. Présentation de l'Organisme de Formation

Reconversion CPF est un organisme de formation qui vous propose de passer des bilans de compétences. La conseillère en évolution professionnelle vous aide à apprendre à agir en fonction de ce que vous désirez vraiment. Elle vous donne des outils pour réussir et faire des choix essentiels pour votre bonheur.

"Prenez du recul, révélez vos talents et construisez votre avenir."

1.1. Programme détaillé de l'ensemble de l'offre

En résumé, un bilan de compétences mobilise **des méthodes qualitatives (entretiens, analyse de parcours, auto-évaluations)** et **des méthodes quantitatives (tests, grilles, enquêtes terrain)**. Le but est d'aboutir à un **projet professionnel réaliste, motivant et adapté au marché du travail**.

Pourquoi ?
Le bilan de compétences permet de se réorienter professionnellement, d'évoluer professionnellement ou de vérifier un projet professionnel.

Comment ?
Le bilan peut se passer pendant ou hors du temps de travail. L'ensemble des formalités administratives seront prises en charge par mes propres soins.

- **Si le bilan se déroule sur le temps de travail**

Le bénéficiaire doit adresser une demande de prise en charge financière accompagnée de l'autorisation d'absence à son employeur.

- **Si le bilan se déroule hors du temps de travail**

Le bénéficiaire contacte la conseillère en évolution professionnelle pour les démarches.
Un protocole vous sera remis pour mieux comprendre.

La durée du bilan est de 16 h.
Les rendez-vous sont individuels, le planning est établi avec le bénéficiaire lors du premier rendez, après acceptation de ce dernier pour suivre le bilan de compétences.
La confidentialité des échanges est assurée. Pas de pré-requis.

1.2. Le déroulement du bilan se décompose en 3 phases distinctes

Votre Bilan de Compétences : un parcours pour vous révéler

Le bilan de compétences est un **temps pour vous**, pour prendre du recul, explorer vos talents et construire un projet professionnel qui vous ressemble. Il se déroule en **3 grandes étapes**, pensées pour vous accompagner avec bienveillance et efficacité.

PHASE PRÉLIMINAIRE : Poser les bases

Cette première étape est un **temps d'échange et d'écoute**. Ensemble, nous allons :

- Comprendre ce que vous attendez de ce bilan.
- Identifier vos motivations et vos priorités.
- Définir la meilleure façon d'aborder ce parcours selon vos besoins.

✨ **Objectif :** vous sentir à l'aise, compris et prêt à commencer ce chemin vers votre avenir professionnel.

PHASE D'INVESTIGATION : Mieux vous connaître

C'est le moment où nous explorons vos **compétences, vos expériences, vos valeurs et vos envies**. Pendant cette phase, vous allez :

- Identifier vos talents et vos points forts.
- Mettre en lumière vos motivations profondes.
- Définir ce qui est important pour vous dans votre vie professionnelle.

💡 **Objectif :** vous aider à mieux vous connaître pour que vos projets soient en accord avec ce que vous êtes réellement.

PHASE DE CONCLUSION : Construire votre projet

Enfin, nous passerons à l'action :

- Élaboration d'un projet professionnel clair et motivant.
- Définition d'un plan d'action concret pour avancer.
- Identification des formations ou accompagnements complémentaires si nécessaire.

🌟 **Objectif :** repartir avec confiance, des idées concrètes et un plan pour réaliser vos ambitions.

Un accompagnement sur mesure

- Chaque séance est **adaptée à votre rythme**, vos besoins et vos contraintes.
- **Confidentialité et respect** sont au cœur de notre accompagnement.
- Mon engagement : vous accompagner avec **écoute, bienveillance et humanité**, pour que chaque étape soit un pas vers votre futur.

Durant le bilan de compétences, les remarques, les actions pour parvenir au projet professionnel et autres propositions ne seront pas seulement données à l'oral.

Pas question de se contenter d'un simple entretien durant lequel le bénéficiaire prendrait simplement des notes.

Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse, sa confidentialité est garantie. Ces résultats ne parviendront qu'au destinataire de l'étude uniquement, pour préserver un certain anonymat.

À l'issue de cette dernière phase, l'objectif sera d'obtenir toutes les conclusions détaillées du bilan de compétences qui pourront ensuite faire l'objet d'une mise en œuvre par le bénéficiaire.

2. Considérez le changement comme une opportunité !

Le changement, une opportunité à saisir

Ce bilan de compétences est **votre moment pour explorer, réfléchir et agir**. Voyez le changement non comme un obstacle, mais comme **une chance de révéler vos talents, clarifier vos envies et construire un projet qui vous ressemble**.

✨ Ensemble, transformons vos idées en **actions concrètes et réussites futures**.

3. Se préparer au changement

3.1. Se préparer au changement professionnel

Bienvenue dans votre bilan de compétences ! Ce parcours est **votre moment pour explorer, réfléchir et envisager votre avenir professionnel avec confiance**. Le changement peut parfois sembler intimidant, mais il est surtout une **opportunité pour grandir et évoluer**.

Voici quelques conseils pour bien vous préparer :

- **Clarifiez vos envies et vos objectifs**
  - Réfléchissez à ce que vous souhaitez vraiment pour votre futur professionnel.
  - Identifiez vos valeurs et ce qui compte le plus pour vous.
- **Faites le point sur vos compétences**
  - Notez vos talents, expériences et réussites passées.
  - Repérez les compétences à renforcer pour atteindre vos objectifs.

- **Ouvrez-vous à l'exploration**
  - Renseignez-vous sur les métiers, secteurs et formations qui vous intéressent.
  - Échangez avec des professionnels pour avoir des perspectives concrètes.

- **Préparez-vous mentalement**
  - Anticipez les obstacles possibles et imaginez des solutions.
  - Acceptez que le chemin comporte parfois des ajustements.

- **Élaborez un plan d'action**
  - Définissez des étapes concrètes pour avancer pas à pas.
  - Célébrez chaque petite victoire qui vous rapproche de votre projet.

- **Gardez confiance et ouverture**
  - Voyez le changement comme un apprentissage et une chance de révéler vos talents.
  - Entourez-vous de personnes positives pour échanger et vous soutenir.

✨ **Le changement professionnel est un tremplin vers votre avenir.** Avec ce bilan, vous allez transformer vos réflexions en actions concrètes et repartir avec confiance vers un projet qui vous ressemble.

3.2. Changer de vie professionnelle pour quelque chose de mieux

Bienvenue dans votre bilan de compétences ! Ce parcours est **votre moment pour vous recentrer sur vous-même et votre avenir professionnel**. Si vous ressentez le besoin de changer de voie, c'est souvent pour **vous rapprocher d'un travail qui a du sens, qui vous fait vibrer et dans lequel vous pouvez vous épanouir pleinement**.

Changer de vie professionnelle n'est pas toujours facile, mais c'est **une formidable opportunité** :

- Pour **révéler vos talents et vos forces**.
- Pour **aligner votre travail avec vos valeurs et vos envies**.
- Pour **construire un projet qui vous motive et vous inspire**.

Ce bilan est conçu pour vous **accompagner pas à pas**, avec écoute, bienveillance et humanité. Ensemble, nous allons explorer vos compétences, vos aspirations et vos motivations, pour vous permettre de **passer à l'action et transformer vos envies en un projet concret et réaliste**.

Je déclare, Catherine Bos, que le tout se passe dans la plus grande confidentialité.

3.3. Prenez les rênes de votre vie professionnelle

Bienvenue dans votre bilan de compétences ! Ce parcours est **votre moment pour explorer, réfléchir et agir**. Il est conçu pour vous aider à :

- **Révéler vos talents et vos forces**.
- **Clarifier vos envies et vos objectifs**.
- **Construire un projet qui vous ressemble et vous motive**.

✨ Le changement peut sembler intimidant, mais il est surtout une **formidable opportunité de grandir et de vous rapprocher d'un travail qui vous épanouit**. Avec écoute, bienveillance et humanité, ce bilan vous permettra de **passer à l'action avec confiance**, pour un futur professionnel à la hauteur de vos aspirations.

3.4. Le changement

Changer, c'est de l'action et des émotions ! Bien gérer ses émotions est un facteur essentiel de réussite. Car s'il y a des freins réels au changement, beaucoup d'obstacles sont de nature psychologique, des croyances notamment ou un manque de confiance en soi.

Mieux comprendre la psychologie du changement, c'est mieux comprendre les émotions que vous allez ressentir durant tout le processus. Cela vous permettra d'être plus serein, de multiplier vos chances de réussite.

3.5. Prenons le temps de réfléchir

Pour réussir son évolution professionnelle, il existe des étapes à respecter. À chacune de ces étapes, il faut se poser les bonnes questions et mener les bonnes actions (questionnement, recherches, rencontres professionnelles, etc.). Ces étapes sont pour moi, Catherine Bos une façon de baliser votre chemin

Respecter ces étapes vous permettra d'avancer en sécurité, pas à pas et à votre rythme. N'oubliez jamais que le chemin parcouru est aussi important que votre point d'arrivée !

Il est important de respecter le planning choisi ensemble.

3.6. Un accompagnement sur mesure

Être accompagné et guidé par une conseillère en évolution professionnelle s'appuyant sur une méthode, avec des outils pertinents et une écoute personnalisée et professionnelle permet de surmonter de nombreux obstacles et d'amorcer le changement dans la sérénité.

Pour réussir votre évolution professionnelle, vous devez d'ores et déjà prendre des engagements. Ces engagements sont la clef de votre réussite. Car ce n'est ni la méthode, ni votre conseillère en évolution professionnelle qui changent, c'est vous. Le secret de la réussite est d'abord en vous-

même. Pour cela vous prenez vis-à-vis de vous même et de votre conseillère en évolution professionnelle, 3 engagements :

- **Votre bilan est une priorité**

La vie quotidienne nous rattrape tous : le travail, la famille, les enfants, le couple, les amis, les sorties, le téléphone… 16 h n'y suffisent pas. Néanmoins, si vous voulez réussir votre évolution professionnelle, il vous faut prendre le temps nécessaire. Vous devez prendre du temps pour réfléchir sur vous-même, prendre du temps pour effectuer des recherches, pour faire des rencontres, pour travailler sur vous.

Cela nécessite un engagement fort de votre part. C'est la condition de la réussite. Pensez à vous.

- **Vous êtes dans l'action**

Cela va avec le premier principe. Le temps consacré à votre bilan de compétences ne se limite pas à du temps de réflexion et de questionnement. Cela vous demande de réaliser des actions très concrètes. Contacter un professionnel par téléphone pour une enquête métier, effectuer une recherche approfondie sur un métier, vous documenter, visiter une entreprise… autant de dé-marches qu'il faut réaliser sans attendre. Agissez et vous réussirez !

- **Vous avancez en rythme**

Pour que votre accompagnement soit réussi, il vous faut avancer en rythme. Évitez au maximum de reporter les rendez-vous. Durant votre bilan, c'est votre bilan qui est prioritaire sur toutes les autres choses. Le bilan est prioritaire, parce qu'il est la clef pour vous construire un avenir qui vous rendra épanoui et heureux. Prenez rendez-vous avec vous !

Je m'engage librement à respecter les 3 principes cités ci-dessus.

Date :

Signature :

4. Pourquoi vous avez raison de vouloir changer

4.1. Être en accord avec soi-même !!!

- **Épanouissement personnel**
  - Faire un métier qui correspond à vos valeurs et vos envies permet de **trouver du sens dans votre travail**.
  - Vous vous sentez **plus heureux, motivé et satisfait** au quotidien.
- **Meilleure performance et engagement**
  - Lorsque vos tâches correspondent à vos compétences et vos passions, vous êtes **plus efficace et concentré**.
  - Vous investissez votre énergie avec plaisir et engagement.
- **Confiance en soi renforcée**
  - Être aligné avec vos aspirations vous aide à **oser prendre des initiatives et relever de nouveaux défis**.
  - Vous développez un sentiment de **compétence et de légitimité**.
- **Réduction du stress et de la fatigue**
  - Moins de conflits entre ce que vous faites et ce que vous souhaitez réellement.
  - Votre travail devient **une source de satisfaction plutôt que de frustration**.
- **Relations professionnelles plus harmonieuses**
  - Quand vous êtes en accord avec vous-même, votre communication est plus authentique et positive.
  - Vos interactions avec collègues, clients ou managers sont plus fluides et constructives.
- **Clarté pour l'avenir**
  - Être en phase avec vos valeurs et objectifs vous permet de **prendre des décisions plus sereines et cohérentes** pour votre carrière.
  - Vous pouvez construire un projet professionnel **durable et aligné avec qui vous êtes**.

✨ **Le conseil clé :** se connaître et être en accord avec soi-même est la **clé d'une vie professionnelle épanouissante, motivante et durable**.

4.2. Transmettez le bonheur !

- **Votre enthousiasme est contagieux**
  - Quand vous aimez ce que vous faites, votre motivation et votre joie se ressentent par vos collègues, clients et collaborateurs.
  - L'ambiance de travail devient plus agréable et collaborative.

- **Vous inspirez confiance et respect**
  - Les personnes autour de vous remarquent votre engagement et votre authenticité.
  - Elles sont naturellement **attirées par votre énergie positive** et vous donnent plus de chances de créer des relations solides et harmonieuses.

- **Vous améliorez vos interactions**
  - Être bien dans votre peau et dans votre métier rend vos échanges plus constructifs et sereins.
  - Vous transmettez patience, écoute et bienveillance, renforçant vos liens professionnels et humains.

Comment ?

- **Soyez conscient de vos forces et talents** et mettez-les en valeur dans votre quotidien.
- **Faites un travail qui a du sens** et qui correspond à vos valeurs.
- **Entretenez votre motivation et votre curiosité**, pour continuer à évoluer et à partager votre énergie positive.

✨ **Le bonheur professionnel est un cercle vertueux** : plus vous êtes épanoui, plus vous rayonnez autour de vous, et plus vous contribuez à un environnement positif et motivant pour tous.

4.3. Changer, c'est être libre

Souvent, nous devenons ce que les autres – nos parents, nos éducateurs, nos professeurs, la société – veulent que nous devenions. Le monde voudrait nous guider. Personne n'a à être déterminé par ses origines, son histoire, sa condition sociale ou son lieu de vie. Changer, c'est exercer sa liberté et son libre arbitre ! C'est choisir et réaliser ce que l'on a choisi. Nous pouvons être autre chose que ce que les autres veulent que nous soyons. Réfléchissons d'une façon intrinsèque. Nous sommes libres de choisir notre projet de vie. La liberté est la clef de notre réussite.

4.4. Libérez votre vie professionnelle !

Osez dire oui à **ce que vous voulez vraiment**. Ce bilan est votre **clé pour reprendre le contrôle de votre carrière et de vos choix**.

- Vivez un travail qui **fait sens et qui vous fait vibrer**.
- Construisez un projet qui **vous ressemble et vous inspire chaque jour**.
- Transformez vos envies en **actions concrètes et motivantes**.

✨ **Changer de vie professionnelle, c'est vous offrir la liberté de vivre selon vos aspirations et de révéler votre vrai potentiel. Le meilleur reste à venir !**

4.5. « Rien n'est permanent sauf le changement » (Héraclite)

Changer n'est pas toujours un processus simple, nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises. Les obstacles sont nombreux et souvent pas aux endroits où nous les attendons le plus. Nos proches, supposés vouloir notre bonheur se montrent souvent réticents. Nous découvrons que derrière notre envie de changer, se cache parfois une pulsion presque aussi forte qui nous pousse à l'immobilisme et à la procrastination. **Changer, c'est une course d'obstacles qui demande du courage, de la méthode et une stratégie.**

5. Les 4 obstacles au changement

5.1. Je veux… ou je ne veux pas changer de vie professionnelle ?

Changer de vie professionnelle est une décision **importante et personnelle**. Chacun peut se sentir différent face à cette idée, et c'est normal !

Pourquoi certains veulent changer :

- **Rechercher plus de sens** dans leur travail.
- **Être épanoui** et motivé au quotidien.
- **Développer leurs compétences** ou découvrir de nouveaux horizons.
- **Se rapprocher de leurs valeurs et de leurs envies**.

Pourquoi certains hésitent :

- **La peur de l'inconnu** ou de l'échec.
- **La sécurité financière** ou les obligations personnelles.
- **Le confort de la routine**, même si elle n'épanouit pas complètement.
- **Le doute sur ses compétences** ou sur ses choix.

✨ **L'important** : prendre le temps de réfléchir à ce que vous voulez vraiment, vos motivations et vos priorités. Le bilan de compétences est là pour vous **accompagner dans cette réflexion**, avec écoute et bienveillance, afin de décider ce qui est juste pour vous.

Pour réussir votre reconversion, vos décisions doivent reposer sur vos aspirations : De quoi j'ai envie ? De quoi puis-je me passer à terme ? Quelles sont les contraintes que j'accepte ? Qu'est ce qui fait vraiment sens pour moi ?…

Changer fait partie des activités les plus difficiles qui existent dans notre société.

Cela demande de l'énergie, des efforts, du courage et de la volonté. C'est pourquoi on ne peut changer si on n'a pas un objectif précis. Pour réussir à changer, il faut que ce changement ait du sens. **Il faut que ce changement soit décliné en un véritable projet avec son but final, mais aussi ses étapes les plus importantes et un calendrier. Ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent peuvent le trouver avec l'aide d'une conseillère en évolution professionnelle.**

5.2. Marre du train-train ? Et si vous repreniez le contrôle ?

Vous vous levez, vous travaillez, vous rentrez… et vous recommencez. Chaque jour se ressemble. **Vous vous sentez un peu comme un robot**. Mais est-ce vraiment ce que vous voulez pour votre vie ?

- **La routine, c'est pratique… mais pas toujours épanouissant**
  - Sécurité et repères connus ☑
  - Moins de surprises, moins de stress ☑
- **… Mais à quel prix ?**
  - Motivation en baisse ✕
  - Talents sous-exploités ✕
  - Risque de regrets ✕
- **Et si vous changiez la donne ?**

Le bilan de compétences est votre **moment pour faire le point et prendre votre avenir en main**.

  - Quelles sont vos forces, vos talents cachés ?
  - Qu'est-ce qui vous fait vraiment vibrer ?
  - Quel projet professionnel peut vous rendre heureux chaque matin ?
- **Votre futur professionnel peut changer**

Vous pouvez sortir de la routine, explorer vos envies, construire un projet qui vous ressemble et **reprendre le contrôle de votre vie professionnelle**. Le bilan de compétences vous guide pas à pas, **avec écoute et bienveillance**, pour que chaque décision soit réfléchie et motivante.

Alors, êtes-vous prêt à dire oui à votre liberté professionnelle ?

5.3. Ne vous en faites pas une montagne : osez le bilan de compétences

Vous hésitez ? Vous avez peur ? C'est normal.

- **Peur de se tromper ?** Et si votre projet n'était pas le bon ?
- **Peur de ne pas avoir les compétences ?** Et si vous n'étiez pas assez qualifié ?
- **Peur de perdre du temps ou de l'énergie ?** Et si ça ne menait à rien ?

Respirez. Vous n'êtes **pas seul(e)**. Chaque question, chaque doute est **l'occasion de mieux vous connaître**.

Le bilan de compétences, c'est votre **moment à vous**.

- **Découvrir vos forces et vos talents**.
- **Explorer ce qui vous fait vibrer** vraiment.
- **Construire un projet professionnel réaliste**, motivant et qui vous ressemble.

Vous avancez **à votre rythme**, sans pression, avec **écoute et bienveillance**. Chaque étape vous rapproche de la vie professionnelle que vous méritez.

✨ **Osez ce bilan, c'est dépasser vos peurs pour reprendre le contrôle de votre carrière et vous offrir un avenir professionnel épanouissant.**

5.4. Mon entourage

- **L'entourage et le changement professionnel**

Changer de vie professionnelle n'est pas seulement un défi personnel, c'est aussi un **changement que votre entourage peut percevoir différemment**.

- **Les avantages d'impliquer ou d'écouter l'entourage**
  - **Soutien moral et encouragement** : famille, amis ou collègues peuvent vous motiver et vous rassurer ✅
  - **Retour d'expérience** : ils peuvent vous offrir un regard extérieur sur vos talents et vos idées ✅
  - **Opportunités de collaboration ou contacts** : parfois, votre réseau personnel peut ouvrir de nouvelles portes ✅

- **Les inconvénients et les perceptions négatives**
  - **Doutes et critiques** : certains peuvent considérer que le changement est risqué ou inutile ❌
  - **Pression ou inquiétude** : votre entourage peut craindre pour votre sécurité financière ou votre stabilité ❌
  - **Comparaisons et jugements** : ils peuvent vous rappeler le confort de votre poste actuel ou votre réussite passée ❌

- **L'important**

Le bilan de compétences est **votre espace pour réfléchir à votre projet**, en toute autonomie.

- Vous écoutez votre entourage sans vous laisser freiner.
- Vous analysez vos motivations, vos envies et vos forces.
- Vous construisez un projet professionnel **clair, réaliste et épanouissant**, qui vous appartient.

✨ **Changer de vie professionnelle, c'est oser pour vous-même, même si tout le monde autour de vous ne comprend pas encore votre choix.**

6. Les 3 façons de changer (ou de ne pas changer)

6.1. Ne pas changer

Parfois, rester dans votre poste actuel est la meilleure décision :

- Vous conservez **la sécurité et la stabilité**.
- Vous pouvez **travailler sur vos compétences et votre motivation** sans bouleverser votre quotidien.
- C'est aussi un choix réfléchi et **respectueux de vos contraintes personnelles ou familiales**.

6.2. Changer vous-même

Vous n'avez pas besoin de tout révolutionner pour évoluer :

- Développez de **nouvelles compétences** ou approfondissez vos connaissances.
- Adoptez de **nouvelles habitudes ou méthodes** pour mieux gérer votre travail.
- Changez votre **attitude ou votre regard** sur votre quotidien professionnel pour le rendre plus épanouissant.

6.3. Changer de vie

Oser un véritable changement de carrière peut être motivant et libérateur :

- Pour suivre vos **passions et envies profondes**.
- Pour **trouver un travail qui vous correspond vraiment** et vous fait vibrer.
- Pour construire une **vie professionnelle alignée avec vos valeurs**, vos talents et vos objectifs.

✨ **Chaque choix est valable et précieux. Le bilan de compétences vous aide à identifier ce qui est juste pour vous, à votre rythme et en toute confiance.**

« QUOIQUE VOUS PUISSIEZ FAIRE OU RÊVER, COMMENCEZ-LE ! » GOETHE

7. Nature de l'enquête terrain

Critère	Questions / Informations	Évaluation (1 à 5)	Commentaires / Observations
Métier ciblé	Quel métier vous intéresse ?	–	
Missions principales	Correspondent-elles à vos envies et compétences ?	1 = Pas du tout / 5 = Parfait	
Compétences requises	Possédez-vous ces compétences ?	1 = Pas du tout / 5 = Parfait	
Formation / diplômes	Niveau accessible ou formation envisageable ?	1 = Très difficile / 5 = Facile	
Salaire moyen	Convient-il à vos attentes ?	1 = Pas du tout / 5 = Très bien	
Conditions de travail	Horaires, lieu, contraintes physiques/mentales	1 = Très inconfortable / 5 = Parfait	
Perspectives d'évolution	Évolutif et motivant ?	1 = Pas du tout / 5 = Beaucoup	
Avantages	Points positifs du métier	–	
Inconvénients / difficultés	Points négatifs / challenges	–	
Ressources à contacter	Personnes / sites / réseaux utiles	–	
Intérêt personnel	Ce métier correspond-il à vos valeurs et envies ?	1 = Pas du tout / 5 = Parfait	

Mode d'emploi :

- Remplissez ce tableau pour **chaque métier ou option envisagée.**
- Comparez les scores et commentaires pour **identifier les choix les plus cohérents et motivants pour vous.**
- Ce tableau vous sert de **guide concret pour avancer dans votre projet de reconversion**.

8. Indicateur de performance

Année	2023	2024
Nombre de bénéficiaires en début de formation	7	3
Nombre de bénéficiaires en fin de formation	7	3
Nombre de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois	7	3
Taux de retour des enquêtes à chaud	100,00%	100,00%
Taux de retour emmargement	100,00%	100,00%
Nombre d'enquêtes terrain	5	1
Taux d'abandon	1 *(Pas de financement CPF)*	0
Taux d'interruption en cours	0,00%	0,00%

9. Fiche annulation, rupture de parcours et réclamation

Article 6 - Conditions d'annulation et de report de la session de formation

6.1. Annulation et/ou report de la session de formation par l'organisme de formation ou le stagiaire

Tout organisme de formation peut annuler ou reporter, la Session de formation, dans un délai de 7 (sept) jours ouvrés avant le démarrage de cette Session de formation. Lorsque l'Organisme de formation souhaite reporter sa Session, il procède à l'annulation de la Session prévue et crée une nouvelle Session. Le stagiaire est informé de toute annulation par voie de notification sur l'application mobile ainsi que par mail.

Le stagiaire peut également procéder à l'annulation de son inscription à une Session de formation via la Plateforme : l'Organisme de formation reçoit une notification de l'annulation, mise à disposition sur son espace professionnel.

Les conséquences financières liées à l'annulation moins de 7 (sept) jours ouvrés avant le démarrage de la formation sont indiquées dans les CP correspondantes.

6.2. Annulation pour motif de force majeure

Le stagiaire et l'Organisme de formation ne peuvent être tenus responsables de la non-exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

Le stagiaire ou l'Organisme de formation informe, via la Plateforme moncompteformation, la Caisse des dépôts du motif invoqué et lui transmet les pièces justificatives correspondantes.

Outre les cas reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les circonstances suivantes peuvent notamment être considérées comme des cas de force majeure, pouvant être invoqués et pour lesquelles il est nécessaire de fournir des documents :

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par le Stagiaire :
(a) refus de l'employeur du congé de formation préalablement autorisé, en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service ;
(b) retour à l'emploi du Stagiaire entre le moment de l'inscription et la sortie théorique de formation ;

(c) accident ou décès du Stagiaire ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
(d) maladie ou hospitalisation du Stagiaire ;
(e) interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par l'Organisme de formation :
(a) accident ou décès du formateur ;
(b) maladie ou hospitalisation du formateur ;
(c) interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement,
(d) procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'Organisme de formation.

La CDC apprécie à sa seule discrétion, sur la base des pièces transmises, la légitimité des demandes d'annulation pour cas de force majeure afin d'assurer le remboursement du Stagiaire, lorsque le cas de force majeure est avéré ou lorsqu'il ne l'est pas pour permettre le versement d'indemnités à l'Organisme de formation, dans les conditions définies à l'article 4.2 et 4.3 des CP Titulaires et 6.2 des CP OF.

6.3. En cas de rupture de parcours en cours de formation du bilan de compétences

Si le bénéficiaire est seul d'autorité :

- Date de l'arrêt : (jour/mois/année) .....
- Pour quelle raison pensez-vous arrêter ce jour votre engagement bilan de compétences :

  .....

- Souhaitez-vous un entretien avec la personne concernée ?
  Si oui, vous pouvez le faire soit :
  par téléphone au 07 86 58 56 51,
  par mail en allant sur **https://www.reconversioncpf.fr/contact/** et expliquer les raisons.
  La responsable de Reconversion CPF vous contactera au plus vite.

Si le bénéficiaire est mission par son employeur :

- Date de l'arrêt : (jour/mois/ année)

Deux possibilités d'émettre une réclamation :

- Indiquer pour quelles raisons vous pensez arrêter ce jour votre engagement bilan de compétences en allant sur **https://www.reconversioncpf.fr/contact/**
- Ou bien, indiquer vos raisons de réclamation sur le formulaire google-form de fin de formation

La responsable de Reconversion CPF prendra contact par téléphone ou email avec votre employeur afin d'élaborer une entrevue tripartite. Seront évoqués : les raisons de votre décision, les moyens d'y remédier, les engagements financiers et votre dû.

6.4. Avez-vous des Réclamations ?

Si vous souhaitez faire une réclamation auprès de Reconversion CPF :
https://www.reconversioncpf.fr/contact/ et expliquer vos raisons.

La responsable de Reconversion CPF prendra contact avec vous par téléphone ou email afin de résoudre rapidement la difficulté rencontrée.

En fonction de la conclusion de la médiation, Reconversion CPF s'engage à vous mettre en relation avec une personne neutre capable de résoudre le problème.

10. Règlement intérieur

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- **Article 1 - Objet**

Conformément aux dispositions de l'article L 920-5-1 du Code du travail, le présent règlement intérieur à pour objet de préciser l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, de déterminer les règles générales et permanentes relatives à la discipline et d'énoncer les dispositions relatives aux droits de la défense du stagiaire dans le cadre des procédures disciplinaires.

- **Article 2 - Champ d'application**

Ce règlement s'applique à tous les stagiaires de l'organisme et ce pour la durée de la formation suivie. Les dispositions du présent règlement sont applicables tout au long de la formation. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat avant d'entrer en formation.

II - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- **Article 3 - Dispositions générales**

En matière d'hygiène et de sécurité, chaque stagiaire doit se conformer strictement tant aux prescriptions générales qu'aux consignes particulières qui seront portées à sa connaissance par mail : instructions, notes de service ou par tout autre moyen. Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur ainsi qu'en matière d'hygiène COVID.

III - DISCIPLINE ET SANCTIONS

OBLIGATIONS DISCIPLINAIRES

- **Article 4 - Dispositions générales relatives à la discipline**

Les stagiaires doivent adopter, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun. Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives au déroulement de la formation.

- **Article 5 - Horaires de stage**

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par l'organisme de formation. En cas de survenance d'un événement indépendant de la volonté de l'Organisme de formation, ce dernier pourra procéder au report de la formation sans aucun dédommagement. Il proposera au Bénéficiaire de nouvelles dates, ce qui donnera lieu à une nouvelle contractualisation.

De façon non exhaustive, les événements pouvant contraindre l'Organisme de formation à procéder à un report sont les suivants : absence de la conseillère en évolution professionnelle, tout problème logistique ou technique.

Article 6 - Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les séances de formation.

Article 7 - Méthodes pédagogiques et documentation

Les méthodes pédagogiques et la documentation diffusées ne peuvent être réutilisées autrement que pour un strict usage personnel, ou diffusées par les stagiaires sans l'accord préalable et formel du responsable de l'organisme de formation.

SANCTIONS ET DROITS DE LA DÉFENSE

Article 8 - Nature et échelle des sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- avertissement écrit,
- exclusion temporaire,
- exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

Article 9 - Droits de défense

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, la gérante de l'organisme convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge. Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salariée de l'organisme de formation. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Article 10 - Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 27 juillet 2019.

11. Ressources pédagogiques

Ressources pédagogiques pour développer des compétences ciblées

Domaine	Compétence ciblée	Plateforme	Lien	Type de financement
Langues étrangères	Anglais général et professionnel	Duolingo	www.duolingo.com	Gratuit + Premium
Langues étrangères	Anglais/Français certifiant	Babbel	www.babbel.com	Payant, parfois CPF
Langues étrangères	Français langue étrangère	TV5MONDE Langue Française	apprendre.tv5monde.com	Gratuit
Bureautique	Excel (niveau débutant à avancé)	Microsoft Learn	learn.microsoft.com	Gratuit
Bureautique	Google Workspace	Google Digital Garage	learndigital.withgoogle.com	Gratuit
Bureautique	Pack Office complet	LinkedIn Learning	www.linkedin.com/learning	Payant, parfois CPF
Management	Gestion d'équipe	OpenClassrooms	www.openclassrooms.com	CPF, OPCO, Pôle emploi
Management	Leadership	Coursera	www.coursera.org	Payant, parfois financé
Management	Gestion de projet	edX	www.edx.org	Payant, parfois financé
Soft skills	Prise de parole en public	Udemy	www.udemy.com	Payant, parfois CPF
Soft skills	Gestion du stress	LinkedIn Learning	www.linkedin.com/learning	Payant, parfois CPF
Formations certifiantes	Diplôme ou titre RNCP	France Compétences	www.francecompetences.fr	CPF, financement public
Formations certifiantes	Formation à distance	CNED	www.cned.fr	CPF, financement public
Formations certifiantes	Formation professionnelle	AFPA	www.afpa.fr	CPF, OPCO, Région

- **Cap Métier Aquitaine :** https://www.cap-metiers.fr/

12. Méthodes mobilisées dans un bilan de compétences

Un bilan de compétences mobilise différentes méthodes pour aider la personne à analyser son parcours, identifier ses aptitudes et motivations, puis construire un projet professionnel ou de formation réaliste. Voici les principales approches et outils utilisés :

- **Entretiens individuels**
  - Écoute active et échanges personnalisés
  - Exploration des motivations et des valeurs
  - Analyse des freins et leviers au changement

- **Questionnaires & tests**
  - Tests PROFIL PRO 2

- **Analyse du parcours**
  - Inventaire des expériences et compétences
  - Construction d'une ligne de vie professionnelle
  - Élaboration d'un portefeuille de compétences

- **4. Outils de réflexion personnelle**
  - Identification des valeurs et motivations
  - Analyse SWOT personnelle (forces, faiblesses, opportunités, menaces)

- **5. Investigations externes**
  - Enquêtes métiers (interviews de professionnels)
  - Études du marché de l'emploi et secteurs porteurs
  - Recherches de formations et dispositifs d'accès

- **6. Mise en perspective & plan d'action**
  - Synthèse des résultats du bilan
  - Validation d'un projet professionnel ou de formation réaliste
  - Élaboration d'un plan opérationnel avec étapes et échéances